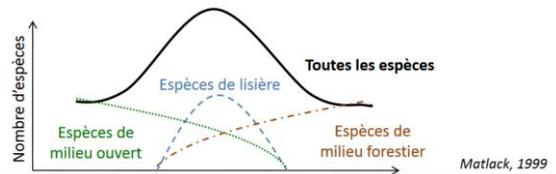


#### " De quoi parle-t-on ? "

La lisière forestière est une zone de transition entre un milieu fermé, la forêt, et un milieu plus ouvert, comme une prairie par exemple. C'est un écotone (zone de transition écologique entre deux écosystèmes), caractérisé par une richesse spécifique plus importante que celle de chacune des communautés qu'il sépare.



Lorsque nous parlons de lisière des boisements urbains ou péri-urbains, il faut comprendre la zone de transition entre ce boisement et son milieu avoisinant artificialisé. Ces lisières s'intègrent dans la géographie de la ville. Elles peuvent être le lien entre différents usages : d'un usage de quartier d'habitation à un usage de loisir au cœur de la forêt.

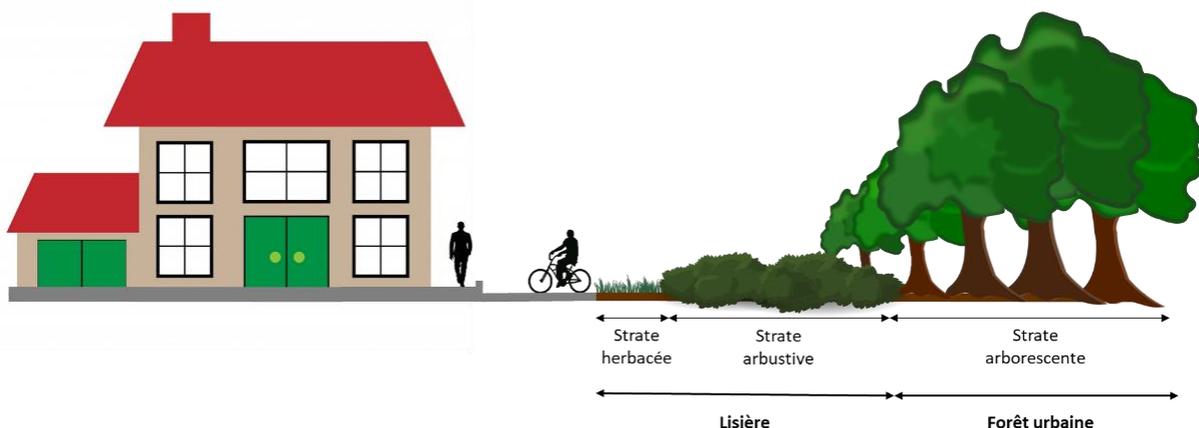
La lisière est caractérisée par la présence de plusieurs strates de végétation : herbacée et arbustive.

Cette disposition étagée protège le boisement urbain (strate arborescente) que la lisière délimite. Toutefois, en ville, ces lisières sont souvent des limites brutales plutôt que progressives.

#### La biodiversité des lisières forestières

La biodiversité des lisières forestières peut être riche. Elle l'est d'autant plus lorsque la lisière forestière fait l'objet d'un étagement progressif entre les différentes strates. Il est possible de recréer une lisière progressive en limitant la gestion aux abords du boisement ou bien en implantant des espèces végétales locales diversifiées et nourricières. Elles apporteront à la faune des ressources alimentaires variées absentes du milieu artificialisé adjacent.

La lisière forestière ainsi reconstituée favorise d'une part les espèces des milieux urbains ouverts de divers groupes taxonomiques (par exemple : Hérisson d'Europe, Abeille sauvage, Moineaux domestiques, Renard roux...) mais aussi les espèces des milieux forestiers fermés (par exemple : Bruant Jaune, Hibou moyen-duc, Pipit des arbres, ...).



# Fiche Technique U2B

## Synthèse du 31ème Club U2B

### Les lisières des boisements urbains



#### Le lien avec les trames

Les lisières des forêts urbaines sont de véritables continuités écologiques. Elles constituent des réservoirs de biodiversité. C'est-à-dire des espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante.

Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent.

Les lisières jouent donc un rôle fondamental pour la biodiversité. A ce titre, les lisières forestières peuvent être intégrées à la trame verte d'un territoire.

Par ailleurs, les lisières des forêts urbaines peuvent jouer un rôle dans la définition et la préservation de :

- La trame noire : corridor où la pollution lumineuse est très limitée, voire absente. En éteignant les éclairages à proximité de ces espaces, la faune nocturne et lucifuge peut s'y déplacer. Certaines chauves-souris s'appuient sur les lisières pour se déplacer et les parcourent pour trouver de la nourriture.
- La trame brune : réservoirs et corridors pédologiques permettant la continuité écologique dans les sols.



*Une lisière progressive se dessine au sein du Pré de la Lisette, espace géré écologiquement à Bagneux, au cœur d'un tissu urbain dense*

# Fiche Technique U2B

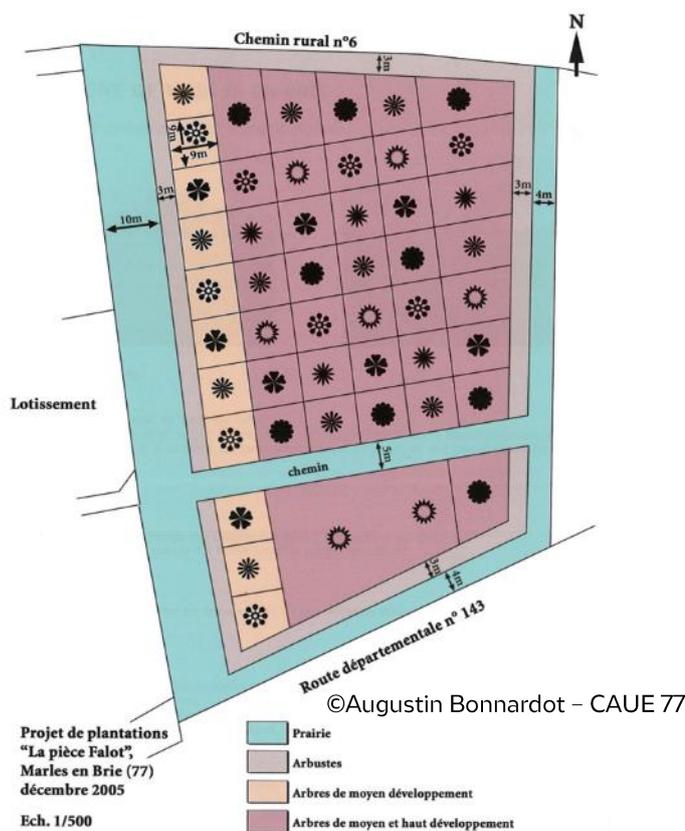
## Synthèse du 31ème Club U2B

### Les lisières des boisements urbains



#### ZOOM Réalisation d'un boisement périurbain

En 2006, afin de créer une zone tampon entre une zone résidentielle et la plaine agricole ainsi que pour bloquer le développement urbain, un boisement périurbain a été créé sur la commune de Marles en Brie. Un étagement de la végétation a été réalisé en périphérie du boisement en implantant différentes espèces d'arbres de moyen développement, d'arbustes et en laissant une bande enherbée. Une lisière formant une zone de transition progressive a ainsi été créée.



Le Club « **Urbanisme, Bâti et Biodiversité** » (U2B) est un espace de réflexion et d'échanges qui rassemble des acteurs publics et privés de l'urbanisme et du bâtiment. Il a été créé et est animé par la LPO depuis septembre 2013.

Contact : [U2B@lpo.fr](mailto:U2B@lpo.fr)

Cette fiche est la synthèse de l'atelier thématique du Club U2B du 16 mars 2022 dont les intervenants étaient : Pierre ATHANAZE, Augustin BONNARDOT, David CHEVET, Nicolas DE BRABANDERE, Solenne MAILLOT, Vincent PELLERIN, Thomas ROBINET, Thomas RODIER, Maxime VITTER, Damien VILLOTA.



Agir pour la biodiversité

